



## QUESTIONNAIRE À NOS MAIRES

Département :

Commune :

Nom et fonction du contact :

Q1- Avez vous été contacté dans le cadre de l'étude d'impact en lien avec le projet de loi interdisant l'instruction en famille?

Q2 - Si oui, avez-vous fait remonter aux cellules départementales de suivi des risques de radicalisation des cas de radicalisation et combien ?

Q3 - Sur la période 2015-2020, au cours de vos enquêtes auprès des familles en IEF, combien de cas ont été signalés aux cellules préfectorales des services de renseignement au sujet des risques de radicalisation des enfants?

*(selon la procédure de la fiche 4 Page 12 du guide interministériel de 2017 encadrant la prise en compte des risques de radicalisation lors des enquêtes de mairie )*

Q4 - Sur la période 2015-2020, combien de familles avez-vous (vous ou votre prédécesseur) inspectées annuellement?

Q5 - Sur la période 2015-2020, au cours de vos enquêtes auprès des familles en IEF, combien de cas ont montré des conditions d'instruction satisfaisantes ?

Q6 - D'après l'expérience que vous avez de l'IEF, soutenez-vous la liberté d'instruction ? **(les infos collectées resteront internes à Félicia et ne seront en aucun cas divulguées sans accord)**

Q7 - Si oui, seriez-vous prêt à soutenir publiquement l'instruction en famille et à envoyer un courrier à l'AMF ou à M. Blanquer ?